

# Séance du Conseil Municipal du 28 Janvier 2009

Nombre de membres - en exercice : 11  
- présents : 11  
- votants : 11

Date de convocation: 19.01.2009  
Date d'affichage: 19.01.2009

***Étaient présents: P.RICHOMME, F.GALIMAND, P.COLLARD, C.PONGNOT, C.LARGE, D.BARBIER, A.MASSARD, J.LEJEUNE, V.FOUCHART, F.GIANONCELLI et F.LEJEUNE-BOEVER***

Mme Catherine LARGE a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

## **Délibération n°2009-01 : Aménagement de la place Nungesser et Coli :**

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la place Nungesser et Coli. Cet aménagement prévoit le décaissement de la place ainsi que l'aménagement paysager.

Le coût de ce projet est de 24.655 € HT. Les travaux seront effectués par l'entreprise Fontaine Doyen pour le décaissement et par le Ledoux Jardin pour l'aménagement paysager.

Le Conseil Municipal souhaite également se pencher sur les possibilités de faire ralentir les véhicules dans la rue de Mutry/rue des Closeraies (à voir avec la DDE).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'adopter le projet d'aménagement de place Nungesser et Coli

## **Aménagement de la place de la Concorde :**

L'aménagement de cette place aurait pour but de délimiter les places de parking et d'aménager le pourtour de l'arbre comme une zone pour les piétons

Possibilité d'opter pour un marché à bon de commande pour un partenariat avec l'architecte paysager auteur des différents projets

Projet à étudier.

## **Délibération n°2009-02 : Choix du maître d'œuvre pour la traverse de la commune :**

Monsieur le Maire présente les différentes propositions des bureaux d'études concernant le choix du maître d'œuvre pour la traverse de Tauxières Mutry.

3 agences ont répondu à cette consultation : Le cabinet PINGAT propose Ingénierie, le cabinet BURDIN MANSOURI et le cabinet BETA VOIRIE

Après délibération, le Conseil Municipal a voté et a retenu, à l'unanimité, le cabinet BURDIN MANSOURI qui proposait un taux de 6 % pour la maîtrise d'œuvre de la Traverse

**Vente BERNARD :**

Le conseil municipal accepte de reprendre à l'unanimité l'allée de la tête aux champs contre une partie de la parcelle appartenant à Mme BERNARD (section AC n°9) et permettant l'implantation de l'abribus. Une demande est faite pour que l'on vérifie que les équipements en sous sol de la parcelle AC9 n'empiètent pas sur l'allée de la tête aux champs

**Balayeuse :**

Vialysse nous propose d'effectuer un nouveau passage avec leur balayeuse pour un coût 309 €. Le conseil municipal décide d'effectuer un 1<sup>er</sup> passage pour la fin avril ou le début mai. (A voir avec la commune de Louvois)

**Journée nature du 17 mai 2009 :**

Le Parc Naturel de la Montagne de Reims prévoit d'organiser une randonnée pédestre le 17 mai 2009 sur le parcours de la balade de Lucie soit 6,5 km. Le conseil municipal souhaite mettre en valeur cette balade en complétant le balisage proposé par le conseil général.

Il faut donc déterminer le nombre, l'emplacement et la nature des panneaux ce que s'engagent à faire plusieurs conseillers.

**Délibération n°2009-03 : Demande de subvention pour le projet d'éclairage public :**

Dans la rue de la Tournelle (renforcement du réseau et enfouissement) et la rue des Closeraies (éclairage inexistant), il convient de poser des candélabres adaptés à la largeur de la voie à éclairer.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à lancer les opérations nécessaires à la mise en place de ce projet et à demander une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la rénovation de l'éclairage public dont le financement serait le suivant :

40 % de subventions :	22.400 €
60 % de fonds propres :	44.576 € dont 10976 € de TVA